

LA GAZETTE DE JUPILLES

ÉDITO

Chères Jupilloises, Chers Jupillois,

Le printemps arrive et les beaux jours viennent réveiller la nature qui nous entoure. La crise sanitaire n'est toujours pas maîtrisée mais nous espérons pouvoir nous retrouver bientôt et reprendre une vie normale, conviviale et festive. Pour s'y préparer, nous souhaitons réactiver rapidement le Comité des Fêtes pour organiser les futurs événements qui animeront notre village et souhaitons mobiliser le plus de volontaires possible.

Cet hiver, nous avons bouclé notre première année et pouvons présenter des comptes sains en ayant limité les dépenses. Cette situation nous a permis d'élaborer un budget 2021 pour lequel nous poursuivons la réduction des dépenses de fonctionnement pour favoriser l'investissement au service de notre patrimoine et de notre qualité de vie. Les premiers projets verront le jour cette année, comme le jardin de l'église et la sécurité routière. Les projets plus importants seront co-construits avec ceux d'entre vous qui le souhaiteront dans le but de pouvoir les lancer en 2022. Nous organiserons des réunions publiques en ce sens dès que nous serons autorisés à le faire.

Espérons que ces jours meilleurs viendront vite pour nous rassembler au-delà de notre marché qui nous a néanmoins permis, depuis un an, de nous voir le dimanche.

Bonne lecture de cette nouvelle gazette et à très bientôt, ensemble.

Vincent GRUAU,
Maire de Jupilles

INFO | RAPPEL

Comité des fêtes

L'ancien Bureau du Comité des Fêtes a démissionné suite à notre élection. Nous le regrettons car c'est une association majeure du village, porteuse de projets d'animations qui font la vie et l'image de Jupilles.

Même si depuis un an, les contraintes sanitaires nous empêchent, nous souhaitons que les habitants qui seraient volontaires reprennent le flambeau de l'ancienne équipe que nous remercions pour son engagement durant la mandature précédente.

Nous avons fait un appel à candidatures et avons pu obtenir un accueil favorable de la part d'une dizaine de personnes qui sont prêtes à s'investir sous différentes formes, en responsabilité ou en soutien, au sein du futur bureau ou en volontaires pour aider.



Nous vous invitons donc tous à l'Assemblée Générale qui se réunira à la Salle des Fêtes le samedi 10 Avril à 11h pour élire ce nouveau bureau et constituer une équipe motivée pour participer ou contribuer à ce nouveau Comité des Fêtes. Nous espérons vous voir nombreux!

Marché de producteur et de l'artisanat

DIMANCHE
2 MAI
9H | 13H
#5
"l'Artisanat"
MARCHÉ
Jupilles
Place du village
PRODUCTEURS
ARTISANS LOCAUX
CRÉATEURS
COMMERÇANTS
Avec la participation
de nombreux exposants
et le stand d'information
des élus

Dimanche 2 mai et pour la 5ème fois, ce marché bimestriel anime notre village !

Venez faire vos emplettes, le marché est un lieu vivant avec ses animations artisanales mais aussi culinaires selon la saison.

Une vingtaine d'exposants locaux vous propose :

- des produits alimentaires, des produits de l'agriculture biologique, de l'artisanat, des objets déco et des infos !

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine l'ensemble des actions mises en place chaque année.

La municipalité a pour mission de s'assurer du bon fonctionnement des services administratifs et techniques, ainsi que de la bonne gestion et de l'entretien des infrastructures communales (bâtiments, terrains, équipements).

Un budget comporte deux sections qui se composent chacune d'une colonne de dépenses et d'une colonne de recettes :

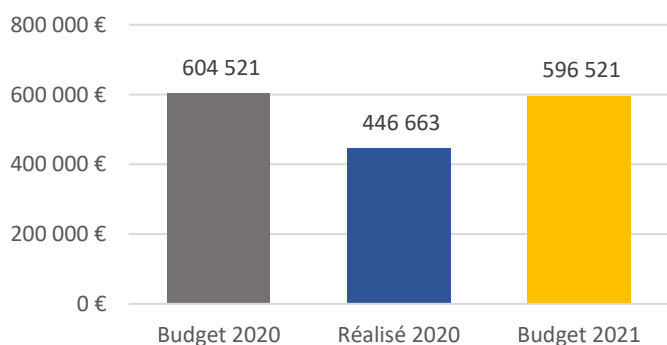
- **Une Section de Fonctionnement** qui correspond aux charges de gestion courante ;
- **Une Section d'Investissements** qui comprend les dépenses dites « d'avenir » avec les opérations qui mettent en valeur le patrimoine et les équipements de la commune, son maintien et son développement, après prise en compte des remboursements d'emprunts contractés pour financer les investissements passés.

Ces deux sections doivent être obligatoirement équilibrées entre les charges et les recettes.

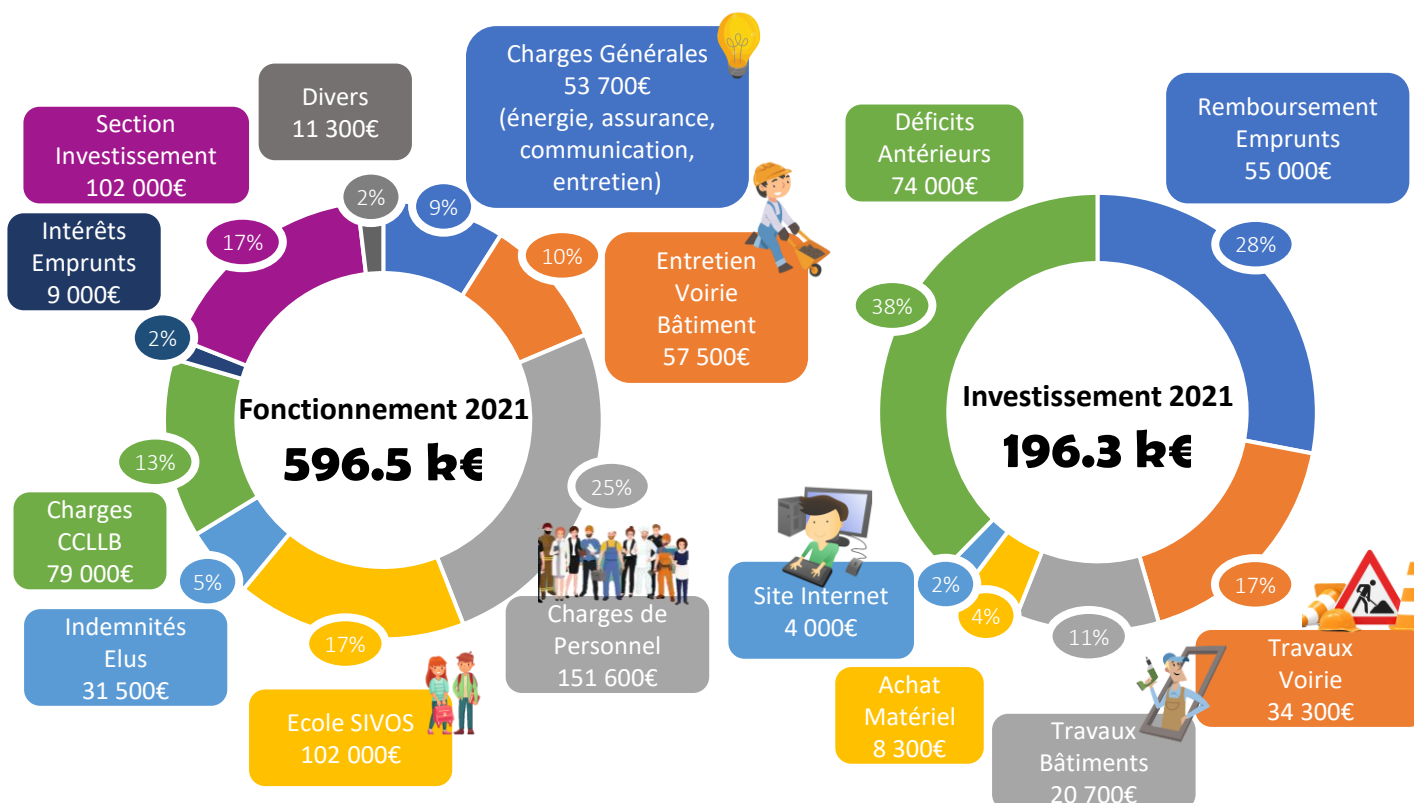
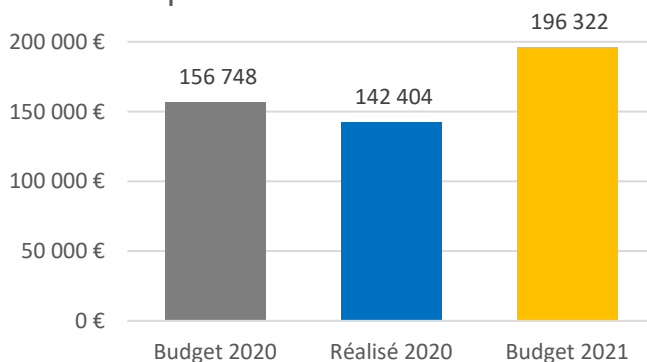
La section de Fonctionnement est financée par les impôts (39%), les dotations de l'état (25%), les excédents antérieurs (21%), les revenus de services et locations propres à la communes (15%), pour un total de 596,5K€.

C'est principalement l'excédent dégagé sur la section de Fonctionnement qui permet de financer la section d'Investissements, accompagné de quelques subventions éventuelles.

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissements



Futur aménagement du jardin de l'église !

Après des rénovations et petits travaux d'urgence avec les moyens du bord en 2020, **un premier projet va pouvoir voir le jour en 2021** grâce au fond de soutien départemental de la Sarthe, avec une subvention de 14 600 €, ce qui va nous permettre d'aménager le petit terrain laissé par la destruction de l'ancienne poste.



Le projet est d'aménager un joli jardin, un coin de verdure, un petit square paisible pour se poser, se reposer, pour les habitants jeunes et moins jeunes et nos visiteurs.

Sans subvention, un petit village n'a pas les moyens de mener un projet d'investissement pour valoriser son patrimoine, améliorer le cadre de vie de ses habitants. Merci au département pour ce soutien.

VOIRIE | SÉCURITÉ | CIMETIÈRE

En matière de sécurité, nous avons fait un état des lieux des enjeux liés à la circulation, la vitesse et la protection des piétons et des enfants devant l'école.

Lors du marché du terroir de mars, les élus ont présenté aux habitants le projet de sécurité routière pour le bourg.

Réduction de la vitesse, radar pédagogique, signalisation pour assurer la sécurité des habitants, grands et petits, face à des comportements routiers parfois irresponsables.



Le volet réglementation est une dimension à prendre en compte et que nous avons évalué. **En 2021, nous mettrons en place les premières mesures pour améliorer la situation et la sécurité routière** : déplacement des entrées et sorties du village (zone 50km/h), extension de la zone à 30km/h, révision de la signalisation, en particulier à proximité de l'école.

VIE ASSOCIATIVE



Pendant la fermeture obligatoire des bars et restaurants, l'association **la Brass'Vie de Jupilles réalise des travaux de rénovation du Saint-Jacques**

qui permettront de donner accès à l'étage et de rendre les sanitaires accessibles à tous et toutes. Une trentaine de personnes œuvrent bénévolement deux à trois jours par semaine pour le café du village.

Tous les habitantes et habitants de Jupilles sont invités à venir visiter les lieux le dimanche 25 avril de 10h à 12h. Contact : Denis 0674787322.

La Brass'Vie propose par ailleurs de participer à l'événement Brass'Photos : Photographiez, en couleur ou noir et blanc et au format que vous souhaitez, votre environnement ou une création sur le thème : « À la découverte de nos barrières ». Vos œuvres, deux clichés maximum par participant-e, sont à envoyer sous forme numérique et papier jusqu'au 15 avril 2021. *Adresse postale : Le Saint Jacques (brass'photos), 3 place André Ricordeau, 72500 JUPILLES. Adresse courriel : brassvie@vlap.fr.*

Les photos seront exposées au Saint Jacques dès la réouverture, avec un vernissage à cette occasion. Merci de remplir un bon de participation joint à votre envoi, avec vos NOM, Prénom, adresse postale et courriel, suivis de la mention : "J'autorise l'association Brass'Vie à exposer et/ou diffuser mes clichés (2 maximum) au Saint Jacques et sur son site internet." Merci aussi de noter vos nom et prénom au dos de chaque photo.

Des informations de l'association sont affichées chaque semaine sur la vitrine du Saint-Jacques.

Elections du 13 et 20 juin

- inscription sur les listes électorales avant le vendredi 7 mai.
- Les volontaires pour participer à la tenue d'un bureau de vote sont invités à se faire connaître en mairie.



sous réserve
des conditions sanitaires

AVRIL

Sam 24 **RANDONNÉE DE PRINTEMPS**
organisée par le Foyer Rural

MAI

Dim 2 **MARCHÉ DU TERROIR**
« Artisanat »

Sam 8 **CÉRÉMONIE DU 8 MAI 45**
10h30 Jupilles
11h00 Beaumont Pied-de-Boeuf

Jeu 27 **CONSEIL MUNICIPAL**

JUIN

Dim 13 **ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES**
1^{er} tour

Sam 19 **TRÈFLE DE BERCÉ**
Randonnées pédestre et cycliste

Dim 20 **ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES**
2d tour

MARCHÉ DU TERROIR
« Arts et Culture »

Sam 26 **FÊTE DES ÉCOLES**
Organisée par l'APE

JUILLET

Jeu 1^{er} **CONSEIL MUNICIPAL**

Sam 3 **FÊTE DU VILLAGE !**

Mer 14 **CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET**
10h30 Jupilles
11h00 Flée

Sam 24 **FESTIFOIR**

Les haies de nos campagnes

Les haies constituaient
au Moyen Age un
paysage de bocages,
riche d'une faune
sauvage diverse et
nombreuse.



Elles ont peu à peu disparu à partir de la fin du XIXe siècle et surtout au XXe avec le remembrement réalisé dans les années 60.

Il est important de nos jours de préserver et replanter des haies pour, entre autres :

- favoriser la biodiversité
- abriter les auxiliaires des cultures
- servir de refuge aux occupants naturels, oiseaux, insectes, petits mammifères
- prévenir les coulées de boues pour une meilleure circulation de l'eau dans les fossés
- couper le vent et augmenter le rendement des cultures
- structurer le paysage
- participer à la lutte contre le changement climatique



Des adhérents bénévoles du Foyer Rural de Jupilles sont intervenus récemment pour aider à la plantation d'une nouvelle haie sur des terres agricoles et participeront à un nouveau projet à l'automne 2021.

Au printemps et à l'automne, le propriétaire se charge de commander les plants et de préparer le sol : labour ou bêchage. Les bénévoles, disponibles une demie journée, à 4 minimum par chantier de reconstitution ou création de haies bocagères en campagne, aident à la mise en place de la bâche et à la plantation.

Renseignements auprès de Bernard Serain : 07 82 63 59 59



NB : le département de la Sarthe propose un accompagnement financier et technique pour la restauration du bocage et des haies. Renseignements auprès de Samuele Perrault, Bureau patrimoine et espaces verts : 02 44 02 40 43 - samuele.perrault@sarthe.fr.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE JUPILLES

18 rue du 8 mai 1945 72500 Jupilles

02 43 44 11 15

mairie-jupilles@wanadoo.fr



Commune de Jupilles



Directeur de la publication :
Vincent GRUAU
Comité de rédaction : Juliette
Blind, Mélanie Barbault
Photos : Mairie de Jupilles
Réalisation Comité de
Rédaction,
Impression : Graphiloir